

Des photographes en outre-mer

par Marie-Hélène Degroise

En ce début de XXI^e siècle, l'image est reine. Elle envahit tout, et même on la préfère au texte que l'on bannit souvent des publications "grand public", les réservant aux spécialistes, ces savants jugés poussiéreux et ringards. C'est pourtant parce que les bases d'images que j'ai consultées m'ont semblé incomplètes, voire erronées, et peu compréhensibles pour le commun des mortels que j'ai décidé en 2009 de me lancer dans la mise en ligne de ma propre base de données. Celle-ci est le fruit de onze années de recherche historique.

Lorsqu'au début de l'année 1998 je fus mutée dans le service dépendant des Archives nationales qui s'appelait alors Centre des archives d'outre-mer (CAOM), je ne me doutais pas de la richesse cachée dans la petite salle 221 quelque part dans les dépôts où sont entreposées les archives revenues de l'outre-mer après la fin de la guerre d'Indochine (1954), les indépendances africaines (1960), et la fin de la guerre d'Algérie (1962).

Mes débuts comme conservateur du Patrimoine (spécialité archives) ont eu lieu au Service historique de l'Armée de l'Air. Déjà, j'avais mis le nez dans les dossiers de l'Aviation d'Afrique (du Nord), de l'Aéronautique militaire de l'Indochine, etc. Je ne me doutais pas que j'allais en retrouver des traces au CAOM.

Conserver

A ma prise en charge de l'iconothèque, je fis ce que la direction des Archives de France demande à tous ses archivistes : le récolement. A dire la vérité, c'était bien la première fois qu'un responsable de l'iconothèque s'attelait à cette tâche ingrate et fastidieuse. Il est juste de reconnaître toutefois que mes prédécesseurs avaient toujours eu des responsabilités autres que l'iconothèque, qui, pour eux, était secondaire. Ainsi le conservateur qui m'avait précédé était en charge des fonds rapatriés d'Algérie. Moi, j'avais la chance de pouvoir m'occuper de ce secteur "transversal" à part entière. L'intérêt en était grand, puisque d'une part il couvrait toute la période du second empire colonial français, et d'autre part tous les territoires. J'allais donc devoir en assurer la conservation, l'inventaire et la communication aux chercheurs.

Le récolement, c'est à dire la description rayonnage par rayonnage, et carton par carton de leur contenu, m'apprit beaucoup. Et tout d'abord, que les chiffres annoncés dans toutes les publications officielles, tant de la direction des Archives de France, que du CAOM, étaient bien en dessous de la vérité.

On m'annonçait 60 000 photographies et cartes postales. Or, les 85 fonds et collections couvraient environ 200 mètres linéaires. De plus on y trouvait des négatifs sur plaques de verre et des négatifs souples rangés en cartons d'archives, des tirages isolés en vrac ou en cartons, des tirages collés recto-verso sur des plaques de cartons aux formats dépassant souvent l'in-folio, environ 300 albums constitués de clichés, cartes postales, dessins et gravures, des classeurs à pochettes pour les 3 000 cartes postales répertoriées (sous logiciel Texto), des agrandissements encadrés.

Lorsque début juin 2009 je suis partie à la retraite, 35 mètres linéaires s'y étaient ajoutés concernant 40 fonds et 210 albums supplémentaires, le tout acquis par dons, legs, ou achats, ce que les archivistes appellent "entrées par voies extraordinaires".

Le récolement m'a également montré toute la richesse de ces archives iconographiques. Les photographes qui ont vécu ou voyagé en outre-mer entre 1840 et 1944 ont "couvert" d'abord les thèmes traditionnels que l'on attend : missions et explorations, conflits coloniaux, équipements militaires, ethnologie, portraits des chefs et des administrateurs coloniaux, civils et militaires. Les vues représentant l'urbanisme et l'architecture, la création des villes nouvelles, l'habitat local et colonial constituent des domaines bien représentés. Celles montrant les infrastructures, l'agriculture, l'industrie, et le commerce, le patrimoine culturel, et l'archéologie permettent de compléter les renseignements glanés dans les fonds d'archives. Et, il faut bien le dire, ces images "parlent" souvent plus que les rapports, comptes rendus et autres correspondances.

Communiquer

Enfin, j'ai vite découvert, au cours de cette première opération, que la communication aux chercheurs ne concernait qu'un seul fonds, celui de l'Agence économique de la France d'outre-mer (FR ANOM 30 et 31Fi), parce qu'il avait fait l'objet d'un repérage au ministère de la France d'outre-mer dans les années postérieures à 1945 mais avant son versement aux Archives d'outre-mer. Les albums formaient la seconde source d'images offerte aux lecteurs de la salle du public. Toutefois, environ 50% d'entre eux étaient dans un état de conservation pitoyable, du fait qu'ils étaient entassés les uns sur les autres dans les rayonnages, sans boîte de conservation d'une part, et aussi parce qu'on les communiquait sans aucune précaution, ni gants, ni pupitre fournis aux chercheurs.

Aucun répertoire scientifique n'existait alors, car le fichier informatisé des cartes postales n'était pas accessible en salle du public. Lorsqu'un chercheur demandait "une illustration", on disposait seulement d'un fichier manuel par matière pour les clichés isolés dont une partie avait fait l'objet d'un rangement par format (inférieur à 9x13, 9x13, 18x24, etc.), et le plus souvent on allait fouiller dans quelques cartons jusqu'à trouver un cliché qui correspondît à la demande, et l'on avait le plus grand mal à le remettre en place ensuite. Je n'ai jamais pu déterminer à partir de quel thésaurus ce fichier "matière" avait été constitué, et trouver l'information adéquate y était très aléatoire.

De même, aucun avertissement n'était donné à ces mêmes chercheurs quant aux droits d'auteur en cours, et notamment en ce qui concerne le droit moral, inaliénable et imprescriptible, qui fait obligation de mentionner le nom de l'auteur pour toute publication d'un cliché. Une rencontre à Paris, avec Michel Quéting, responsable des archives iconographiques pour la direction des Archives de France, ainsi qu'un stage sur le droit d'auteur, me firent découvrir l'ampleur de la tâche dans ce seul domaine.



"Antanibe. Groupe de femmes Sakalava", cliché Etat-major de Gallieni (Service géographique de Madagascar), 1896-1902, FR ANOM 8Fi1/18.

Cliché extrait de l'un des nombreux albums organisés par Gallieni pour mettre en valeur son action comme pacificateur et gouverneur général de Madagascar. Il a réuni autour de lui pour ce faire une équipe de photographes constituée de jeunes officiers du Service géographique ou du 2e Bureau, quelques administrateurs coloniaux, et deux photographes professionnels installés sur la Grande Ile avant son arrivée, et qui la connaissent bien.

Une méthode nouvelle pour les instruments de recherche

La situation exigeait donc une réorganisation, et la mise en place d'une base de données informatisée (sous logiciel Cindoc), qui permettrait de reconstituer l'ordre premier des fonds, et de faire figurer les renseignements recueillis. Le droit d'auteur imposait de réaliser cette base pièce à pièce, image par image. Le résultat, accompagné d'une reproduction numérique de chacune d'elle, a donné en 2005 la "base Ulysse" du site internet du CAOM, devenu entre-temps Archives nationales d'outre-mer (ANOM). Il va de soi que l'on commença la numérisation par le fonds déjà repéré (FR ANOM 30Fi), avec les inconvénients qu'il présente. En effet, il s'agit d'un fonds récent constitué entre 1920 et 1960, par le ministère de la France d'outre-mer, ou au niveau local par les gouverneurs généraux (Madagascar, Indochine, essentiellement), qui représente donc la doctrine coloniale officielle de la France. De plus, il existe aussi dans d'autres institutions, et même dans certaines des anciennes

colonies françaises. Enfin, il est dans un excellent état de conservation. Les fonds et les albums plus anciens et plus précieux, qui datent parfois des années 1850-1860 (le fonds de l'Office colonial, par exemple) étaient à nouveau laissés pour compte.

Bien des renseignements que j'avais retrouvés au cours de mes enquêtes y compris pour d'autres fonds que 30Fi, au total 30 000 clichés indexés, ne figurent pas dans la "base Ulysse". Les images y sont décrites à la seule condition qu'elles soient numérisées ; 7 "champs" au plus (légende, date, auteur, territoire, type de document, support et dimension, provenance) y figurent, alors qu'au départ la base de données sur Cindoc en comptait 33, et en particulier une notice sur le photographe, à chaque fois qu'il avait été identifié. Souvent à la suite de longues et patientes recherches, de comparaisons entre des fonds différents ou avec des cartes postales, de consultations en bibliothèque d'ouvrages et de périodiques ayant publié des photographies, et dans les archives rentrées des gouvernements généraux, et parfois aussi avec l'aide de collègues du service ou ceux d'autres organismes culturels (comme le Musée Guimet, le Musée de l'Homme, la direction des archives du ministère des Affaires étrangères, ...), ou encore avec l'aide de chercheurs, universitaires ou non.

[Jeune femme de Saigon], cliché Aurélien Pestel, 1894, FR ANOM 8Fi101/71.

Cliché extrait d'un album réalisé par le photographe professionnel Aurélien Pestel (1855-1897), à la demande du gouverneur général de l'Indochine pour présenter la Cochinchine et le Cambodge à l'exposition universelle de Lyon en 1894.



"Campement d'indigènes sur le quai de Papeete, 1896". Cliché Henri Lemasson, FR ANOM 25Fi19.

Henri Lemasson (1870-1956) arrive en Océanie en 1895 comme receveur en chef de la poste de Papeete.

Remarquable photographe amateur, il effectue des reportages (sur plaques de verre) dans l'archipel de Tahiti et dans les Îles sous le Vent. Il quitte Papeete en 1904, mais y revient de 1912 à 1920. Il est le témoin, en 1914, du bombardement de Papeete par la flotte allemande.

Je n'ai personnellement jamais considéré que la mise en ligne d'un document, d'un instrument de recherche, d'un site, devait entraîner sa réduction à un squelette sans vie et sans chair. Il eût été dommage, en outre, de ne pas faire profiter les chercheurs intéressés par les archives iconographiques des renseignements accumulés au cours de 11 années de recherche ; j'avais en effet constitué un "dictionnaire des photographes en outre-mer" comportant environ 1 500 noms, réalisé sous logiciel Word. Il complétait donc la "base Ulysse". Aucun des éditeurs que j'ai alors contacté n'a été intéressé par mon projet, et il en est allé de même de la direction des Archives de France. Ce "dictionnaire" faciliterait la tâche des chercheurs en ce qui concerne les droits d'auteur. Et surtout, le fait de connaître l'auteur d'un cliché, et les conditions dans lesquelles il l'a réalisé aurait pour

conséquence également de replacer l'image dans son contexte historique, et d'éviter ainsi les erreurs d'interprétation et anachronismes, fort nombreux en ce domaine.

J'ai évidemment considéré que le travail n'était pas terminé, que certaines notices étaient trop succinctes, que je ne pouvais pas toujours indiquer tous les renseignements : pour certains photographes, je connaissais leur existence, attestée par un cliché, mais impossible de savoir qui ils étaient. Bref, il y avait encore beaucoup à faire, et il est souvent difficile, en matière de recherche historique, de savoir où s'arrêter, puisque l'on n'a jamais véritablement fini. J'ai finalement décidé de passer à l'acte et de constituer un "blog" :

"<http://photographesenoutremer.blogspot.com>",

organisé par grandes régions géographiques, afin de faciliter l'investigation par nom. On ne s'étonnera pas de retrouver tel ou tel photographe cité à plusieurs endroits, lorsqu'il s'agit d'un "globe-trotter" ou d'un fonctionnaire que sa carrière a amené dans le monde entier. Ne disposant pas moi-même d'une collection de photographies sur l'outre-mer, on comprendra aussi qu'il ne m'est pas toujours aisé d'illustrer chaque notice d'une image, tout en respectant le droit d'auteur! D'autant que pour nombre de photographes les plus anciens leur production semble perdue, ou, à tout le moins, le lieu de leur conservation est inconnu.

Les notices se présentent toutes de la même façon. En tête vient le nom de l'auteur, accompagné de ses prénoms, et de ses dates de naissance et de décès, celle-ci permettant de distinguer les homonymes et de déterminer si l'œuvre est soumise à la partie financière du droit d'auteur. J'ai indiqué ensuite le(s) territoire(s) concerné(s) par le travail du photographe et la période où il y est présent, celle-ci pouvant être approximative. Puis viennent les sources et la bibliographie, éléments de l'enquête scientifique qui m'ont permis de reconstituer la biographie du personnage. Pour chaque région géographique, j'ai également rédigé quelques notices, plus générales, sur les grands éditeurs de cartes postales, en séparant ceux qui semblent avoir été eux-mêmes photographes, ou avoir au moins détenu un atelier, de ceux qui ont publié des clichés dont les auteurs ne sont pas nommés, ce qui représente bien 90% des cartes postales anciennes.

Depuis la mise en ligne de ce "blog", à la fin de l'année 2009, je n'ai cessé de compléter et corriger les notices, d'en ajouter au fur et à mesure de mes découvertes, et des correspondances électroniques de chercheurs, ou de simples particuliers résidant dans les cinq continents. Car mon but est atteint en ce domaine : chaque message pose des questions auxquelles je m'efforce de répondre, apporte des réponses à mes interrogations, ou fournit des renseignements complémentaires.

"Cingalais". Cliché Charles T. Scowen & C°, atelier actif entre 1876 et 1899. FR ANOM 8Fi285/41.

Extrait d'un album constitué en 1900 comme un récit de voyage par un Français, douanier ou militaire, se rendant au Tonkin. Arrivé à Ceylan en 1873, Scowen ouvre son atelier en 1876, d'abord à Kandy, puis à Colombo. A partir de 1885 ce sont des membres de sa famille qui prennent en main l'atelier, mais le stock de négatifs est racheté par "Colombo Apothecaries C° Ltd Photographers, Ceylan", qui les utilisera pour éditer des cartes postales

